



**AQDMD**

Association québécoise  
pour le droit de mourir  
dans la dignité

## **FICHE 6 : INTERROGER UN·E CANDIDAT·E PENDANT UN ÉVÉNEMENT.**

### **Prendre la parole en public**

Un débat public est un moment judicieux pour poser des questions à un.e candidat.e.

Tout d'abord, il y a une possibilité qu'un média soit présent, ce qui signifie une trace de votre échange et de la position du candidat.

Deuxièmement, d'autres personnes vont assister à ce débat et pourront elles aussi être informées sur l'avis du candidat mais aussi lui poser d'autres questions pertinentes.

Il est donc essentiel de poser des questions ciblées sur votre thématique.

### **Des exemples de questions :**

- Lors de la précédente législature, le projet de loi 38 relatif à la *Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives* n'a pas pu être voté dans les temps. Vous engagez-vous à soutenir une nouvelle étude dès l'automne ?
- Soutiendrez-vous les différentes dispositions de ce projet :
  - demandes anticipées pour les personnes ayant un diagnostic de maladie neurodégénérative
  - élargissement de l'aide médicale à mourir aux personnes atteintes d'un handicap (comme le prévoit la loi au Fédéral)
  - possibilité pour les infirmier.es praticien.nes spécialisé.es en établissement public d'administrer l'aide médicale à mourir
  - impossibilité d'exclure l'aide médicale à mourir des soins proposés par les maisons de soins palliatifs, sauf exception ?

Pour savoir quand se tiennent les consultations et débats publics, vous pouvez consulter notamment les sites et réseaux sociaux des partis et candidat.e.s.